

# Notice

## “Guide des expériences”



### Une expérience touristique, c'est quoi ?

Une expérience touristique désigne les sensations, émotions et interactions d'une personne lors de sa découverte d'un endroit.

Au-delà des activités classiques, elle inclut l'immersion culturelle, les rencontres avec la population locale et le partage d'un moment authentique.



### Critères de sélection :

- Animation sur une des quatre thématiques : Patrimoine, Nature, Bien-être ou Sport
- Doit se dérouler entre juin et septembre
- Sur le territoire Hanau-La Petite Pierre
- Partage d'un savoir-faire, moment convivial, temps d'échange
- Valorisation des aspects spécifiques de notre territoire
- Aller à la rencontre des habitants, les acteurs de notre région

**Exemples :** Balade découverte des plantes sauvages du territoire, suivie d'un atelier cuisine avec la récolte.  
Découverte mycologique en forêt et partage de recettes pour sublimer votre cueillette.

# Notice

## “Guide des expériences”



### Les informations à nous transmettre :

- Intitulé accrocheur
- Texte descriptif
- Photo en format paysage
- Date, lieu et heure de départ
- Durée (adaptée à la proposition entre 1h30 et une demi-journée en général)
- Tarif
- Coordonnées complètes de l'organisateur pour réservations ou demande de renseignements



### Le rôle de chacun :

#### L'Office de Tourisme :

- édition du Guide des Expériences
- diffusion physique (sites touristiques, hébergements,...)
- communication et promotion (accueil OT, réseaux sociaux, sites web,..)
- accompagnement des prestataires dans la mise en œuvre de leur offre,
- recueil des statistiques

#### Le prestataire

- propose son offre
- définit ses dates , ses horaires, ses tarifs
- gère les réservations et les encaissements
- communique sur ses propres canaux de diffusion en complément de l'Office de Tourisme